

Commission des Pétitions

Procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2024

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

- 1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2024 et de la réunion jointe du 8 mai 2024**
- 2. Validation des signatures de la pétition publique 3150 - Demande d'une 13ème rente de pension annuellement**
- 3. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique**
- 4. Divers**

*

Présents : Mme Barbara Agostino, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Liz Braz, Mme Corinne Cahen, Mme Francine Closener, Mme Claire Delcourt, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Dan Hardy, M. Max Hengel, Mme Mandy Minella, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Meris Sehovic, M. David Wagner

Mme Roberta Pinto, M. Joé Spier, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : Mme Francine Closener, Présidente de la Commission

*

- 1. Adoption des projets de procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2024 et de la réunion jointe du 8 mai 2024**

Les projets de procès-verbal sous rubrique obtiennent l'assentiment unanime des membres de la Commission des Pétitions.

- 2. Validation des signatures de la pétition publique 3150 - Demande d'une 13ème rente de pension annuellement**

Pétition publique 3150 - Demande d'une 13ème rente de pension annuellement

NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES ÉLECTRONIQUES :	5346
(APRÈS la suppression de 103 doublons)	
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES SUR PAPIER :	0
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES :	5346
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES NON VALIDES :	12 = 0,22 %
NOMBRE TOTAL DE SIGNATURES VALIDES :	5334

La Commission des Pétitions valide les signatures récoltées par la pétition publique 3150 et constate que celle-ci a dépassé le seuil des signatures nécessaires à l'organisation d'un débat public. La Commission décide d'inviter la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au débat.

3. Analyse de demandes de pétition ordinaire et publique

La Commission des Pétitions procède à l'analyse de l'ensemble des demandes de pétition ordinaire et publique figurant à l'ordre du jour.

o 6 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION ORDINAIRE

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant aux demandes de pétition ordinaire suivantes :

Numéro de la pétition ordinaire	Ministre(s) au(x)quel(s) la Commission décide d'adresser une demande de prise de position
3237	Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire
3247	Ministre du Travail
3248	Ministre des Finances
3249	Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme

La Commission des Pétitions n'a pas réservé de suite favorable à la demande de pétition ordinaire 3245 au motif que la revendication y contenue est superfétatoire. En outre, la Commission a décidé d'adresser une demande de reformulation à l'auteur de la demande de pétition ordinaire 3253.

o 3 DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE REFORMULÉES

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité de l'ensemble des demandes de pétition publique reformulées :

o *Demande de pétition publique 3163 - Schueberfouer*

Dépôt: le 07.05.2024 à 12:48

Pétitionnaire: Monsieur Gilles Dechambre

o *Demande de pétition publique 3198 - Exclure les thématiques LGBT de l'éducation des mineurs.*

Dépôt: le 31.05.2024 à 14:27

Pétitionnaire: Monsieur Helder Rui De Almeida Neves

- *Demande de pétition publique **3226** - Instauration de Chiffres Ronds pour les Amendes*

Dépôt: le 25.06.2024 à 11:10

Pétitionnaire: Monsieur Yann Hoffmann

- **21 NOUVELLES DEMANDES DE PÉTITION PUBLIQUE**

AVIS POSITIFS

La Commission des Pétitions a rendu un avis positif quant à la recevabilité des cinq nouvelles demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3230** - Pétition pour des Horaires Scolaires Unifiés*

Dépôt: le 01.07.2024 à 05:56

Pétitionnaire: Madame Nataša Ulak

- *Demande de pétition publique **3241** - Introduction d'une formation de premier secours obligatoire dans le cadre du permis de conduire*

Dépôt: le 05.07.2024 à 11:36

Pétitionnaire: Madame Emma Mack

- *Demande de pétition publique **3242** - Interdiction de frais mensuels pour les banques*

Dépôt: le 05.07.2024 à 11:51

Pétitionnaire: Monsieur Léo Benkel

- *Demande de pétition publique **3244** - Nationales Gesetz zum Erlauben oder Verboten von Feuerwerk an Sylvester*

Dépôt: le 07.07.2024 à 10:46

Pétitionnaire: Monsieur Andy Humbert

- *Demande de pétition publique **3254** - Flexibilité Pour Toutes Les Femmes Atteintes D'Endométriose Dans Le Cadre De Leur Travail*

Dépôt: le 11.07.2024 à 00:05

Pétitionnaire: Madame Joyce Dos Santos

Échange de vues

Madame la Députée Corinne Cahen tient à signaler que l'intitulé de la *demande de pétition publique **3230** - Pétition pour des Horaires Scolaires Unifiés* n'indique pas si c'est l'enseignement primaire ou secondaire qui est visé. En revanche, cette information est précisée dans le but de la pétition. La Députée se demande, en outre, si les horaires de l'enseignement primaire ne sont pas unifiés au sein d'une même commune. Madame la Présidente Francine Closener considère qu'en tout état de cause, les horaires ne sont pas unifiés entre les communes et d'autant plus dans les établissements privés. Monsieur le Député André Bauler précise, en tant qu'exemple, que dans la Commune de Parc-Hosingen, il y a des cours le samedi matin dans l'enseignement primaire.

À REFORMULER

La Commission des Pétitions décide d'adresser une demande de reformulation aux auteurs respectifs des demandes de pétition publique suivantes :

- *Demande de pétition publique **3229** - Chemtrails. / Il est désormais certain que le climat est provoqué artificiellement. Le but de la pétition est de réduire au maximum les épandages dans l'atmosphère. La nature est une merveille et il est une honte d'essayer de la manipuler. Il serait aussi important de savoir quel genre de produits sont utilisés et à quel but?*

Dépôt: le 30.06.2024 à 07:45

Pétitionnaire: Monsieur François Beck

Motivation :

- L'intitulé doit rendre compte succinctement de la revendication poursuivie par la pétition. En l'espèce, l'intitulé est excessivement long et ne précise pas suffisamment la revendication. En outre, les points d'interrogation ne sont pas permis.

- Les pétitions ne peuvent contenir de fausses informations ou des allégations ne sachant être vérifiées. En l'espèce, le pétitionnaire indique « que le climat est provoqué artificiellement » et affirme que les « chemtrails » existent. Il lui est donc demandé, soit d'apporter les preuves de ces allégations, soit de supprimer ces éléments de la pétition.

- *Demande de pétition publique **3231** - Lëtzebuerg soll Israel sanktionéiere fir seng Krichsverbriechechen a Palästina. / Le Luxembourg doit sanctionner Israël pour ses crimes de guerre en Palestine. / Luxembourg must sanction Israel for its war crimes in Palestine.*

Dépôt: le 02.07.2024 à 15:48

Pétitionnaire: Madame Dalia Khader

Motivation :

- À l'heure actuelle, il n'est pas avéré que les opérations militaires en Palestine constituent des crimes de guerre. En effet, aucune juridiction internationale ne s'est, pour l'instant, prononcée sur cette question. Partant, il est demandé à la pétitionnaire soit d'omettre cette expression, soit de clarifier, dès l'intitulé et tout au long de la pétition, qu'il ne s'agit que d'accusations et d'allégations.

- Dans la motivation de l'intérêt général de la pétition, la pétitionnaire indique que le Ministre des Affaires étrangères aurait dit qu'il faut « une action « à fort impact » pour mettre fin aux attaques et violations du droit international par Israël ». Or, ces propos sont sortis de leur contexte. En conséquence, il est possible soit de replacer ces propos dans leur contexte, soit de supprimer ce passage (dans les trois langues).

- *Demande de pétition publique **3232** - Enseignement de Blockchains & Cryptomonnaies au Lycée*

Dépôt: le 02.07.2024 à 21:47

Pétitionnaire: Monsieur Anthony Joseph Lourenço

Motivation :

- Il n'est pas usuel de commencer une pétition publique par « Bonjour ».

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. La motivation de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- *Demande de pétition publique **3233** - Pétition pour le recyclage des capsules de café*

Dépôt: le 03.07.2024 à 00:29

Pétitionnaire: Madame Maryem Belbouhali

Motivation :

- L'intitulé doit rendre compte succinctement de la revendication poursuivie par la pétition. En l'espèce, l'intitulé devrait préciser que la pétitionnaire souhaite encourager/favoriser ou simplifier le recyclage des capsules de café, par exemple.
- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. La motivation de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).
- Il n'est pas possible d'employer des noms de marque dans une pétition publique. Au lieu de « Nespresso », la pétitionnaire pourrait écrire « une marque connue pour ses capsules de café », par exemple.
- Enfin, la Commission des Pétitions estime que la pétition n'est pas suffisamment claire. Dans le but de la pétition, la pétitionnaire propose des sacs Valorlux gratuits. Or, ces derniers sont déjà gratuits ; même si certaines communes appliquent des quotas, ils peuvent être commandés gratuitement sur le site Internet de Valorlux. La Commission se demande en conséquence si elle souhaite la mise en place de sacs de recyclage, tels les sacs bleus de Valorlux, dédiés aux capsules de café. Le cas échéant, ceci est à préciser dans la pétition.

- *Demande de pétition publique **3234** - Transport gratuit en ambulances pour les patients atteints des maladies rares/chronique. / p.ex sclérose en plaque/hématologie/oncologie, soins palliatif.....)*

Dépôt: le 03.07.2024 à 15:08

Pétitionnaire: Monsieur Jeff Scheer

Motivation :

La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. La motivation de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.) ainsi que la référence à l'expérience/situation personnelle.

- *Demande de pétition publique **3235** - Enlever la liste des chiens susceptible d'être dangereux.*

Dépôt: le 03.07.2024 à 16:07

Pétitionnaire: Monsieur Michel Dostert

Motivation :

- Le verbe « Enlever » dans l'intitulé de la pétition est à remplacer par « Abolir » ou « Supprimer ».
- Une pétition publique ne peut contenir des fausses affirmations ou des affirmations ne sachant être vérifiées. Or, dans la deuxième phrase du but de la pétition, le pétitionnaire affirme que la liste « n'est plus du tout correcte » et qu'il s'agit uniquement d'un moyen « de gagner de l'argent ». En conséquence, il lui est demandé soit d'apporter les preuves de ces affirmations, soit de supprimer la phrase en question.

- *Demande de pétition publique **3236** - Bommenléer*

Dépôt: le 03.07.2024 à 18:50

Pétitionnaire: Madame Isabelle Kayser

Motivation :

- Schreiffeeler sollen an enger öffentlecher Petitioun vermeit ginn, zemools am Titel. Donieft soll den Titel och den Zweck vun der Petitioun eriwerginn. Den Titel soll also weider ausgebaut ginn an d'Wuert « Bommeleeër » richteg geschriwwe ginn.
- Déi öffentlech Petitioun muss een Thema vu generellem Interessi betreffen. Dowéinst sinn Referenzen op perséinlech Erfarungen oder d'Benotze vu Personalpronomen net erlaabt. D'Zil an d'Begrënnung vun generellem Interessi vun der Petitioun mussen dowéinst ëmformuléiert

ginn fir direkt Referenzen op perséinlech Erfarungen a Personalpronomen ('ech', 'mir', etc.) ze sträichen.

- *Demande de pétition publique **3239** - Électromobilité pour TOUS: subventions versées lors de l'achat*

Dépôt: le 04.07.2024 à 11:46

Pétitionnaire: Monsieur Joao Paulo Ferreira

Motivation :

Il n'est pas possible d'employer des noms de marque dans une pétition publique. Le pétitionnaire peut soit supprimer l'exemple figurant dans la motivation de l'intérêt général, soit l'anonymiser en indiquant, par exemple, « Pour la même marque et le même modèle de voiture, la version essence coûte 22.443EUR et la version électrique coûte 32.493EUR ».

- *Demande de pétition publique **3240** - ADEM: Clause discriminante à l'égard des travailleurs temporaires*

Dépôt: le 05.07.2024 à 11:33

Pétitionnaire: Monsieur Lyes Grioua

Motivation :

- L'intitulé doit rendre compte succinctement de la revendication poursuivie par la pétition. En l'espèce, l'intitulé n'indique ni la nature de la clause supposément discriminatoire, ni ce que la pétition souhaite en faire et est, par conséquent, à reformuler. Le pétitionnaire peut, par exemple et sans aucune obligation d'acceptation de sa part, écrire : « Pour la suppression d'une disposition légale discriminatoire envers les travailleurs temporaires en matière d'indemnisation pour maladie ».

- Il doit impérativement être précisé dans la pétition ce que le pétitionnaire entend par « travailleurs temporaires ».

- Enfin, les questions rhétoriques ne sont pas permises dans les pétitions. Partant, le pétitionnaire est prié de supprimer les trois dernières phrases de la motivation de l'intérêt général.

- *Demande de pétition publique **3250** - Schluss mat deier Dokterrechnungen müssen firstrecken*

Dépôt: le 10.07.2024 à 08:33

Pétitionnaire: Madame Jil Van Leemput

Motivation :

Den Toun an deem den Titel geschriwwen ass, ass enger öffentlecher Petitioun net ugepasst a soll dowéinsten ëmformuléiert ginn. D'Petitionäerin kéint zum Beispill « Fir datt een deier Dokteschrechnungen net méi virstrecke muss » schreiwten.

- *Demande de pétition publique **3251** - Encourager la philanthropie au Luxembourg: réduction fiscale des dons à 100 % pour les personnes physiques et à 30% pour les entreprises.*

Dépôt: le 10.07.2024 à 11:19

Pétitionnaire: Monsieur Nicolas Zharov

Motivation :

- La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. Le but et la motivation de la pétition sont donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

- La Commission des Pétitions estime en outre que la pétition n'est pas suffisamment claire. En effet, il est déjà possible de déduire fiscalement les dons et libéralités pour autant qu'ils ne dépassent pas 20% du total des revenus du contribuable. On peut donc considérer qu'il y a une « réduction fiscale de 100% » du montant des dons et libéralités. La Commission se demande en conséquence si le souhait du pétitionnaire est d'étendre cette mesure fiscale à des associations autres que les ASBL reconnues d'utilité publique. Dans cette hypothèse, il faudrait préciser cela dans le texte de la pétition et dans son intitulé.

- *Demande de pétition publique **3252** - Contrôle technique tous les deux ans*

Dépôt: le 10.07.2024 à 14:15

Pétitionnaire: Monsieur Dimitri Druciak

Motivation :

Sous sa forme actuelle, l'intitulé de la pétition porte à confusion : en effet, la périodicité actuelle du contrôle technique pour les voitures est (en années) de 4-2-1-1-1... La Commission des Pétitions croit comprendre que le pétitionnaire ne souhaite pas raccourcir le premier délai de 4 ans. Dans cette hypothèse, l'intitulé doit être reformulé afin d'indiquer clairement le but poursuivi. Il est donc proposé au pétitionnaire, sans aucune obligation de sa part, de reformuler l'intitulé de la façon suivante : « Après les quatre premières années, réduire la fréquence du contrôle technique à tous les deux ans ».

- *Demande de pétition publique **3255** - Déduire les frais de scolarité des impôts afin de favoriser la formation de qualité dans des établissements reconnus.*

Dépôt: le 11.07.2024 à 13:00

Pétitionnaire: Madame Amandine Chuard

Motivation :

- Sous leurs formes actuelles, l'intitulé et le texte de la pétition semblent mettre en cause la qualité de l'Enseignement luxembourgeois. La pétitionnaire est donc priée de revoir le texte de sa pétition sur ce point.

- L'enseignement primaire et secondaire est gratuit au Luxembourg, tant dans les écoles publiques qu'internationales. La Commission des Pétitions estime en conséquence que la pétitionnaire se réfère exclusivement aux établissements privés et/ou étrangers. Cette précision doit être apportée à la pétition.

- En outre, la dernière phrase de la motivation de l'intérêt général est incomplète et doit par conséquent être supprimée.

- *Demande de pétition publique **3256** - Finir l'école un Vendredi et commencer l'école un Lundi.*

Dépôt: le 11.07.2024 à 17:21

Pétitionnaire: Madame Vanessa Andrea Gonçalves Fernandes

Motivation :

La pétition publique doit porter sur une thématique d'intérêt général. En conséquence, l'utilisation de la forme personnelle ou la référence à l'expérience personnelle n'est pas permise. La motivation de la pétition est donc à reformuler de façon à éliminer les pronoms personnels ('je', 'nous', etc.).

Échange de vues

Madame la Présidente, Francine Closener, explique que l'auteur de la *demande de pétition publique **3229** - Chemtrails*. / Il est désormais certain que le climat est provoqué artificiellement. Le but de la pétition est de réduire au maximum les épandages dans l'atmosphère. La nature est une merveille et il est une honte d'essayer de la manipuler. Il serait

aussi important de savoir quel genre de produits sont utilisés et a quel but?, a déjà déposé une demande de pétition publique concernant les épandages chimiques il y a quelques mois. La Commission des Pétitions avait alors adressé une demande de reformulation restée sans réponse. La Présidente estime que la demande de pétition est de nature conspirationiste. Monsieur le Député David Wagner estime que le pétitionnaire doit prouver l'ensemble des allégations contenues dans la pétition. Monsieur le Député Paul Galles indique que la seconde demande de pétition publique ne peut être préjugée en raison de la première. Monsieur le Député André Bauler considère en outre que l'intitulé ne permet pas à un lecteur non averti de comprendre la revendication de la pétition. De plus, un intitulé ne saurait contenir des questions. Madame la Députée Nancy Arendt épouse Kemp est d'avis qu'une pétition faisant état de fausses informations ne peut être admise.

Monsieur le Député André Bauler estime que la *demande de pétition publique **3251** - Encourager la philanthropie au Luxembourg: réduction fiscale des dons à 100 % pour les personnes physiques et à 30% pour les entreprises.* porte à confusion. En effet, il est déjà possible de déduire fiscalement les dons et libéralités pour autant qu'ils ne dépassent pas 20% du total des revenus du contribuable. On peut donc considérer qu'il y a une « réduction fiscale de 100% » du montant des dons et libéralités. Monsieur le Député Marc Goergen pense comprendre que le pétitionnaire souhaite que cette règle s'étende à toutes les ASBL et pas uniquement à celles reconnues d'utilité publique par le Ministère de la Justice.

EN SUSPENS

Les demandes de pétition publique sont laissées en suspens lorsque la Commission des Pétitions requiert davantage d'informations (soit de la part du pétitionnaire, soit de la part de l'organisme compétent) ou bien une recherche plus approfondie du sujet pour se prononcer sur la recevabilité desdites demandes de pétition publique. L'analyse de la recevabilité des demandes de pétition publique en suspens est renvoyée à la prochaine réunion de la Commission sous réserve que celle-ci dispose des informations complémentaires requises d'ici là.

- *Demande de pétition publique **3243** - Statut célibataire dans la classe d'impat après le décès de son conjoint*

Dépôt: le 06.07.2024 à 23:34

Pétitionnaire: Madame Léonie Kuhn

- *Demande de pétition publique **3246** - Arrêt des abus de facturation du code CP1 aux patients de médecins.*

Dépôt: le 08.07.2024 à 20:44

Pétitionnaire: Monsieur Jean-Jacques Fleurot

4. Divers

Aucun élément divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 17 juillet 2024

Procès-verbal approuvé et certifié exact